



RECENSEMENT DES MÉDIAS RÉALISÉS PAR DES ÉLÈVES DANS LE CADRE SCOLAIRE

(Il est possible que plusieurs médias existent dans une même école.
Si c'est le cas, remplissez un questionnaire type par média.
Vous pouvez joindre en annexe toute remarque que vous jugerez utile).



MÉDIA

- **Titre (nom) du média :**
- **Support de la réalisation :**
 - Journal papier
 - Prix : €
 - Nombre moyen de pages :
 - Nombre de numéros parus :
 - Nombre moyen d'exemplaires tirés à chaque numéro :
 - Année de création :
 - Radio – Émissions radiophoniques
 - diffusion interne
 - partenariat avec une radio locale
 - fréquence propre, laquelle ?Mhz
 - Émissions télévisuelles
 - diffusion interne
 - partenariat avec une télévision locale
 - canal propre, lequel ?
 - Journal en ligne (Internet)
 - Adresse du site :
 - Autres (précisez) :
- **Quelle est la périodicité des réalisations ?**

<input type="checkbox"/> quotidienne	<input type="checkbox"/> trimestrielle
<input type="checkbox"/> hebdomadaire	<input type="checkbox"/> bisannuelle
<input type="checkbox"/> bimensuelle	<input type="checkbox"/> annuelle
<input type="checkbox"/> mensuelle	<input type="checkbox"/> autre (préciser) :
<input type="checkbox"/> bimestrielle	
- **Nombre d'élèves impliqués dans le média : et niveau :**
- **Qui est la personne contact ?**

Nom : Prénom :

Éventuellement mél. :
- **Nombre d'écoles participant à la production** 1/2
 - une école
 - plusieurs écoles, combien ?

ÉCOLE :

- **statut**
 public privé sous contrat privé hors contrat
- **Code RNE :**
- **Type d'établissement :**
 école maternelle
 école primaire
 autre (préciser)
- **Nom et adresse de l'école :**
- **mél. :**

Renvoyer cette enquête pour le 28 février

Cochez les bonnes cases ou surligner les bonnes réponses

Renvoyer cette enquête au Clemi Dijon :

Par voie postale : clemi Dijon : Lycée Niepce – BP 99 – 71321 Chalon/S

Par voie Courriel : clemi.dijon@wanadoo.fr

Merci de votre collaboration. Résultats de l'enquête publiés et communiqués pour la semaine de la presse dans l'École le 14 mars

Rappel :

La circulaire 025-2002 du 1^{er} février 2002 instaure un dépôt pédagogique pour les publications scolaires. Les établissements doivent envoyer **2** exemplaires de chaque numéro au Clemi national et **1** au Clemi académique
Clemi : 391 bis rue de Vaugirard – 75015 Paris
Clemi Dijon : Lycée Niepce – BP 99 – 71321 Chalon/S